



Ref : CA2017/33

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 MAI 2017

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA NOTE DE CADRAGE RELATIVE À LA GESTION
DU TEMPS DE TRAVAIL ET AUX CONGÉS LÉGAUX DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES**

➤ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 05 mai 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne ;

Vu la délibération du conseil d'administration relative à la gestion du temps de travail et aux congés légaux des personnels enseignants et enseignants-chercheurs titulaires en date du 20 juillet 2012, telle que modifiée en CA du 12 juillet 2013, du 10 octobre 2014,

Vu l'avis du comité technique réuni en sa séance du 26/04/2017,

➤ *Le quorum étant atteint,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➤ **APPROUVE** la note de cadrage relative à la gestion du temps de travaux et aux congés légaux des personnels enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, telle que figurant en pièce ci-jointe à la présente délibération (cf. un document ci-joint)].

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 05 mai 2017.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	04
Nombre de votes blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 01/06/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 22/05/2017